

## Association des propriétaires des Villas de l'Anse

## **SIMULATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2025**

Ce document n'est pas une facture.

La facture est émise le 1er mai de chaque année et est payable dans les 30 jours suivant son émission.

## Le 9 septembre 2024

Propriété située au :		
2298 chemin du Nordet		
No cadastre: 123456	Superficie: 4143 m <sup>2</sup>	

## Adresse de correspondance :

Paul Tremblay 2298, chemin du Nordet Magog, Québec J1X 0M7

Cotisation nivelée	600,00\$
Cotisation de base pour un lot Superficie de 4 000 m² ou moins (0,44\$ m²) Excédent de 4 000 m² (0,22\$ m²)	1 840,00 \$ 32,89 \$
Cotisation – Eau potable <sup>1</sup>	450,00\$
Cotisation marinas	
Droit d'amarrage M2-45 <sup>2</sup>	250,00\$
Emplacement pour support canots-kayaks M2-S45 <sup>3</sup>	20,00\$
Cotisation totale	3 192,89 \$

559 croissant des Chevreuils Magog (Québec) J1X 0M8 Tél.: 819 769-0636

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Un lot non relié au réseau d'eau potable paie plutôt un montant annuel de 250 \$.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un lot sans droit d'amarrage pour plaisancier paie plutôt un montant annuel de 100 \$.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le 2<sup>e</sup> emplacement coûte 40 \$. Chaque emplacement additionnel coûte 75 \$.